

Le : 04 juillet 2019 à 17:12 (GMT +02:00)

De : "annick henner"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : <https://www.mesopinions.com/petition/animaux/langoelan-56160-poulaillers-industriels-2200-m2/63743>

Monsieur,

Je suis une simple habitante d'une petite commune de 700 habitants en Haute Normandie (Plasnes) où je pourrais me retrouver avec le même problème que vos 450 administrés. Dans ce cas j'aimerais avoir le soutien des habitants de Langoelan.

Je comprends qu'une grande entreprise sur votre secteur soit productrice de finances pour votre commune qui doit en avoir besoin surtout après les restrictions gouvernementales.

Mais l'installation d'élevages industriels entre 88000 et 120000 par rotation(**en fonction de la demande et de leur poids**) pour 450 habitants est-ce raisonnable ?

Les habitants de votre commune bénéficieront de rentrées d'argent procurées par cette entreprise et peut être même des emplois mais avec quelles nuisances (bruit des volatiles, rotation des camions, pollution de l'air, et du sol pour des décennies tout le détail est sur la pétition)!!!! Que deviendra votre village dans quelles années ? Où sera le bon vivre dans votre commune ? Pensez vous que ce soit leur souhait ?

Un autre problème de cette décision : que deviennent les petits producteurs de volailles de votre région ? Ils vont disparaître ?

Et que faites vous du respect de la condition animale de l'élevage de ces bêtes torturées dès leur naissance, engraisées sans accès à l'extérieur, entassées comme dans le métro aux heures de pointe.

Je pense que vous connaissez tous ces problèmes et je comprends que la décision d'accepter ou de refuser l'implantation d'une telle industrie (car on ne peut pas appeler ça un élevage) doit être difficile en ces temps de restriction gouvernementale, mais j'espère que vous trouverez un autre moyen pour apporter des finances à votre commune et renoncer à ce projet. Je suis certaine que vous êtes un bon Maire et que vous trouverez la bonne décision en accord avec vos administrés (es).

Vous n'êtes peut être pas seul décisionnaire comme beaucoup de Maires de petites communes, la CCBE, le Préfet, Le Ministère de l'Agriculture imposent souvent leurs objectifs en faisant supporter la décision néfaste aux administrés (es) par le Maire.

Je vous en remercie par avance.

Recevez, Monsieur,, mes sentiments respectueux.

Annick Henner
Plasnes 27300